

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
SÉANCE du 11 juin 2019

Le Conseil d'École s'est réuni **11 juin 2019** à 17 h 30, à Saint Germain sur Avre.

Étaient présents :

- Mr Gautier, Mr Dutrée, Mme Néant, Mr Chabrol, Mme Chaumier, représentants du SIS
- Représentants titulaires élus des parents d'élèves : Mmes Bouet, Francisco, Gazille, Gaspard, Verbruggen, De Almeida, Mateus.

- Mmes Bostvironois, Dagorn, Leterme, Duray et Jourdain, enseignantes ;

Invitée : Sylvaine Dufour

Excusé (e, s) : Mme Creton, Mme Gnahoré, Mme Rocchi, Mr Legoas remplacé par Mme Gaspard, Mme Ferreira

Secrétaire : Mme Duray

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Point n°1 Effectifs

Effectif prévisionnel de la rentrée 2019/2020

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
20	19	17	19	21/22 ?	19	18	28

Les élèves de PS au CE1 seront à St Germain et à partir du CE2 à Courdemanche. Soit 96 enfants à St Germain et 65 enfants à Courdemanche.

Total : 161 élèves soit pour 7 classes 23 de moyenne

Point n°2 les projets des classes- Les bilans des sorties

Cross : le 2 avril 2019 à Saint Germain sur Avre pour les MS, GS, CP, CE1. Sous un temps mitigé, nous avons assisté à de très belles courses. Merci aux parents, à Mme Chaumier qui se sont positionnés à des endroits stratégiques et aux familles qui sont venues les encourager. Tous nos remerciements à Valérie pour la confection des médailles et aux familles qui ont offert des gâteaux aux participants. La remise des médailles à l'intérieur de la cour de l'école a été appréciée.

Sortie à Giverny le 25 avril 2019 : tout s'est bien passé même si temps capricieux et orageux : visite du musée de Giverny, des jardins et de la maison de Claude Monet, pique-nique dans la salle des fêtes. Les enfants étaient ravis.

Sortie au château de Breteuil le 30 avril 2019 pour les classes de Mme Creton et Leterme : très belle visite du château, animation avec une conteuse et visite du parc avec les animations scéniques autour des contes de Perrault.

Interventions USEP : Interventions terminées à Courdemanche. La rencontre parents enfants, hockey sur gazon, le 28 mai a eu lieu : 14 parents étaient présents. Malgré quelques averses, tout s'est bien passé et tout le monde s'est bien amusé.

Sortie au lycée Le Buat à Maule le 28 mai 2019 pour les MS/GS de la classe de Mme Bostvirois activités autour de la cuisine, d'activités manuelles, jeu collectif « la balle américaine », jeu de mîmes et de l'animalerie avec les élèves du lycée. Remerciement au SIS pour avoir financé le transport.

Portes ouvertes pour les futurs PS : pendant l'accueil tous les matins de juin dans la classe de Mme Rocchi.

Sortie aux jardins d'Imbermais et à l'école maternelle de Tillières sur Avre le 13 juin 2019 pour les classes de Mme Rocchi et Bostvirois : visite guidée des jardins et cueillette et l'après-midi, rencontre sportive.

Marché de printemps à Courdemanche : le 14 juin 2019 au profit du voyage à partir de janvier 2021.

Portes ouvertes pour les nouveaux élèves de Courdemanche : le vendredi 14 juin à 17 h 15.

Accueil de l'école maternelle de Tillières sur Avre : le 20 juin 2019 après-midi pour une rencontre sportive à St Germain. Remerciements à Laurence et Martine pour la confection des 100 médailles.

Organisation de la fête de l'école : samedi 29 juin 2019 à Beaufuits, dans le jardin de la salle des fêtes à 10 h. Repas et kermesse au profit d'une classe de découverte en 2021.

Pour l'instant par manque de bénévole pour tenir des stands et monter et démonter : 6 stands uniquement sont possibles. Les familles des enfants qui bénéficieront du voyage ne se sentent pas concernés.

Le budget par enfant sera aux environs de 350€ par enfant, le bénéfice de la kermesse permettrait de diminuer le prix.

L'association Gamins Gamines prendra aussi la parole à la fin du spectacle car elle est en danger : en effet, plusieurs membres sont restés dans le bureau alors qu'ils n'ont plus d'enfant dans le regroupement par manque de volontaires. Mais ils arrêtent, un appel urgent est lancé. L'association organise quelques manifestations pour les enfants : spectacle de Noël, la boum d'Halloween, foire de puériculture, carnaval... avec les bénéfiques, ils ont aidé les 2 écoles en finançant du matériel sportif, des véhicules de qualité pour la cour maternelle, dons de livres pour chaque classe, en participant à différents projets (aide pour une sortie au cinéma, participation pour un spectacle...) L'association souhaiterait aussi que lors des réunions de rentrée, les enseignantes présentent cette association et leurs actions afin d'avoir plus de membres.

Pourquoi le carnaval ne se ferait pas sur le temps scolaire ? : Cette manifestation est faite par habitude dans beaucoup d'écoles si l'équipe enseignante le souhaite mais ne fait absolument pas partie du programme scolaire. Cette manifestation est très bien organisée par l'association gamins gamines actuellement et l'équipe enseignante ne souhaite pas l'organiser pendant le temps scolaire.

Point n°3 Aménagements Remerciements

Remerciements pour les 2 kits de vidéo-projection financés par le SIS pour les 2 classes de maternelle. La pose des vidéoprojecteurs devrait être faite pendant les vacances. Idem pour les 2 ordinateurs et le vidéoprojecteur de Courdemanche.

Remerciement au SIS pour l'aménagement de la cour maternelle avec l'achat d'un pont suspendu qui sera monté pendant les vacances.

Remerciements à Mme Néant pour la bibliothèque : Mme Néant souligne que les enfants très perturbateurs d'une des classes rendent cette activité invivable.

Serait-il possible de repeindre le dortoir des PS qui n'a jamais été repeint ? à prévoir, en effet.

Etat du parking à St Germain : Est-il prévu de refaire le parking qui est en piteux état ? Non pas dans un avenir proche.

La sonnette et l'ouverture de la porte à Saint Germain ont été réparées il y a quelques semaines, mais dernièrement le système était encore en défaut puisque la sonnette n'était pas entendue en garderie. Les familles devaient téléphoner pour qu'on leur ouvre la porte.

Point n°4 Accueil des PS qui ont 3 ans en janvier

Rappel du texte : Dans le cadre de la « **Loi pour une école de la confiance** », le Président de la République a annoncé l'obligation d'instruction de 6 ans à 3 ans dès la rentrée 2019.

Cela concernera désormais **tous les enfants nés entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016.**

Cette rentrée s'effectuera pour tous les enfants **dès la première semaine de septembre.**

La scolarisation d'un enfant dès l'âge de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Dans ce cadre, vous serez attentif à ce que chacun fréquente l'école de manière régulière et bénéficie des 24 heures de temps d'apprentissage.

- ➔ C'est le cas à St Germain, pour les enfants qui ont 3 ans fin décembre.
- ➔ Un accueil dans une classe de TPS, enfants de moins de 3 ans est différent avec du matériel adapté et un nombre d'enfants inférieur par adulte.
- ➔ Une scolarisation en cours d'année, jusqu'à quelle date ? provoque une nouvelle rentrée et ne permet plus à la maîtresse d'être disponible pour les apprentissages des enfants qui sont arrivés en septembre.

Point n°5 Restauration scolaire

Organisation quand absence du personnel : Serait-il possible d'avoir un panel de bénévoles parmi les familles pour permettre une meilleure organisation s'il manque plusieurs personnes pour éviter des incidents ? La mairie pourrait faire passer un message pour établir une liste.

La pause méridienne devrait être privilégiée au domicile quand les familles sont disponibles.

Restauration scolaire à Courdemanche : Mme Dufour, cantinière expose l'organisation actuelle et les difficultés rencontrées.

- Les 79 enfants sortent des classes à partir de midi et passent aux toilettes et lavage des mains sous la surveillance de 2 adultes pour 3 toilettes filles et 3 garçons : bruit, chahut pour les enfants qui attendent. Le retour au calme est attendu avant de se rendre au restaurant scolaire. Durée environ 20 à 30 mn. Donc arrivée trop tardive !
- Il n'est pas possible dans ces conditions de préparer les entrées dans les assiettes pour gagner du temps car les règles d'hygiène ne seraient plus respectées (ne pas dépasser 15 mn, les plats cuisinés et les préparations froides ne doivent pas être laissés à température ambiante. Ils doivent être consommés dès leur sortie de la chambre froide ou dès la cuisson terminée.
- Au moment du service, il est demandé aux enfants de ne pas parler pour qu'on puisse entendre ce que les enfants veulent (portions ...) : cette année, cette règle n'est pas respectée, on atteint 89 décibels dans la cantine ! il y a 15 élèves très perturbateurs avec un comportement incorrect.
- La sortie est progressive ; les enfants les moins bruyants et respectueux des règles en premier ... ils sortent vers 13 h 20.
- Les enseignantes sont obligées de retarder leur entrée en classe afin que les enfants puissent se défouler au moins 15 mn.

Mme Dufour invite les familles à venir de 12 h à 13 h 30 pour observer.

Il faut réorganiser ce passage aux toilettes pour diminuer ce temps d'attente :

- Un WC a été transformé en dépôt : le récupérer
- Présence d'une animatrice cantine afin de permettre une entrée par groupe dans les toilettes puis dans la cantine ?

La mairie réfléchit à une réorganisation afin que les enfants puissent avoir un temps suffisant de récréation (entre 20 et 25 mn) avant la reprise des cours.

Point n° 6 Respect du règlement

Problèmes de comportements :

A Courdemanche, nous avons de plus en plus de problèmes de comportement et ce même au sein des classes. Un système de tableau de comportement a de ce fait été mis en place dans une classe après entretiens avec l'Inspection. Ce système a permis à certains élèves d'améliorer leur comportement et ainsi le climat de la classe. Pour d'autres non d'autant que le tableau de comportement a été mis à la poubelle par une maman.

La situation est très critique et pesante pour les enfants qui ont envie de travailler.

- Les délégués de parents d'élèves demandent l'intervention de l'inspection pour soutenir les enseignants.
- Des parents se sont organisés entre eux et s'envoient des messages pour reprendre leur enfant sur des règles non respectées.
- Comment reprendre le dialogue avec certaines familles pour avoir une cohésion école-famille et avoir de nouveau un climat favorable aux apprentissages ? Une journée en classe ...
- Mme Gaspard, dans son métier d'enseignante relate ses observations de fonctionnements, d'astuces dans des classes conflictuelles : mathématiques et sport, anglais les yeux bandés ...

Dans une moindre mesure puisque les enfants sont plus jeunes, nous constatons aussi des comportements incorrects à St Germain Sur Avre : nous avons retrouvé plusieurs fois des excréments au sol ou sur les murs dans les toilettes élémentaires. Nous avons mis en place une inscription nominative par tranche horaire afin de mieux cibler les responsables et les enseignantes inspectent les lieux fréquemment.

Certains élèves du primaire de St Germain ont eu des comportements indécents (montrer ses parties intimes) pendant les repas au restaurant scolaire. Un rappel à la loi a été fait par Mme Leterme pour la classe concernée. Cela s'est reproduit la semaine suivante par un élève, sa famille a été mise au courant par téléphone par Mme Leterme afin de poursuivre la discussion avec l'enfant. Le personnel de cantine devrait aussi signaler ces faits à la mairie. Mme Leterme a appris le comportement de ces enfants par des parents.

Respect des horaires :

Ouverture des portes à St Germain à l'heure : Il arrive parfois d'être dérangé par un appel téléphonique ou autres et d'avoir une ou deux minutes de retard pour ouvrir la porte. Les portes sont ouvertes à l'heure, la plupart du temps.

Par contre, tous les matins, des familles dérangent la classe de Mme Leterme en arrivant en retard et en sonnant ou en téléphonant pendant la classe.

Point n° 7 Transport scolaire

Les cartes de bus vont-elles rester payantes car cela reste onéreux pour le peu de trajet à faire ?
OUI !

La Région souligne que la distance minimum de trois kilomètres entre le domicile et l'établissement pour bénéficier d'un transport scolaire "est le seuil le plus couramment pratiqué".

La circulation piétonne sur certaines routes à la sortie de l'école est évoquée car elle est très dangereuse et les familles ne veulent pas que les enfants rentrent à pied.

Point n° 8 Garderie à Courdemanche

Serait-il possible que les élèves puissent aussi faire leurs devoirs à Courdemanche ?

Cette question a déjà été évoquée lors du premier conseil d'école. C'est possible mais certains enfants ne veulent pas.

Le SIS va inclure dans la feuille d'inscription, une case de demande des parents pour que leur enfant puisse faire ses devoirs à Courdemanche ou à Saint Germain. Toutefois les parents devront discuter avec leur enfant de l'implication de ce choix. Un enfant qui perturbe le groupe parce qu'il ne veut pas réviser une leçon ne peut pas rester.

Rappel : une aide aux devoirs n'est pas une étude.

Point n° 9 Dates réunions de rentrée

Dans la mesure du possible, les enseignants s'efforcent de proposer des jours différents pour les réunions de rentrée ou vérifient s'ils n'ont pas de famille en commun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

À Saint Germain sur Avre, le 11 juin 2019

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Messieurs les Maires de Saint Germain Sur Avre et Courdemanche
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante